Infolettre
ACTUALITÉS

Lundi 10 avril 2017

COLLECTES SPÉCIALES D'ORDURES ET ENVIRONNEMENT

Avec le retour de la belle saison, débarrassons-nous des objets qui nous servent plus et nettoyons nos terrains afin de garder notre ville propre!

En savoir plus

Résidus domestiques dangeureux - (RDD)

En début d'année, le Service de l'Environnement de la Ville de Montréal a avisé qu'il mettrait fin unilatéralement et définitivement au service de collecte itinérante de RDD sur le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Nous jugeons cette décision injustifiable du point de vue de l'environnement et elle prive les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue d'un « service » pour lequel ils paient par l'entremise du paiement de la quote-part de l'Agglomération de Montréal.

Les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue doivent dorénavant déposer leurs résidus domestiques dangereux (RDD) à l'Écocentre le plus près. **Les RDD les plus communs sont la peinture, les huiles usées et les lampes aux mercures.** Ces articles sont couverts par le programme de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Vous pouvez déposer ces articles, gratuitement, chez les détaillants comme Canadian Tire, Patrick Morin, Centre de Rénovation RONA.

Même si les Écocentres sont ouverts à l'année, nous avons conclu un arrangement avec la Ville de Baie-D'Urfé, afin que les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue puissent aller déposer leurs RDD le **samedi 20 mai entre 9 h et 17 h au garage municipal de Baie-D'Urfé situé au 300, rue Surrey.**

En savoir plus

Compost gratuit

Les **20, 21 et 22 mai 2017**, il y aura 3 points de distribution libre-service de compost pour les résidents de Sainte-Anne-de-Bellevue.

- Rue Pacifique (au coin de Sainte-Anne) – quartier Sud
- Au bout de la rue Besner - quartier Nord
- Au bout de la rue Leslie-Dowker - quartier Nord

N'oubliez pas vos pelles et vos contenants! Merci de partager avec vos voisins!

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

En savoir plus

Vente de garage communautaire

C'est aussi bon pour l'environnement!

Samedi 13 mai 9 h à 15 h

Participez en grand nombre à cette brocante populaire. Aucun permis n'est requis pour cette date, mais n'oubliez pas de vous inscrire avant le 10 mai par téléphone (514 457-1605) ou par courriel (loisirs@sadb.qc.ca) en laissant votre nom, adresse et numéro de téléphone.

Toutes les adresses inscrites seront publiées sur le site web de la Ville la veille de l'événement!

En savoir plus

Semaines du Grand Ménage du printemps

Les lundis 22 et 29 mai, déposez tous vos déchets (encombrant, électroniques, matériaux de construction, métal) en bordure de rue avant 7 h et le service des Travaux publics sillonnera les rues afin de les ramasser GRATUITEMENT.

Les seuls éléments que nous ne ramasserons pas sont les résidus domestiques dangereux (RDD)!

Information 514 457-6844

En savoir plus

Gestion des bacs et poubelles

Organique (brun), recyclage (bleu) et poubelles

Vous pouvez mettre votre bac en bordure de rue à partir de 21 h la veille de la collecte, mais avant 7 h le jour même pour ne pas manquer le passage des camions.

Replacer vos bacs dès que possible sur la **marge latérale ou arrière** de votre résidence après chaque collecte, au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

La règlementation prévoit que l'entreposage de vos bacs roulants et poubelles ne peuvent pas être entreposés en façade. Vous devez les entreposer dans un espace non visible de la voie publique ou dissimuler derrière un mur-écran.

Lundi : Matières organiques – bac brun

- Les résidus verts excédentaires peuvent être déposés proprement dans des boîtes en carton, récipients en sacs en papier.
- AUCUN sac de plastique n'est accepté

Mardi : Ordures ménagères – poubelles avec couvercle

- Vous devez OBLIGATOIREMENT mettre vos sacs de poubelles dans un bac rigide avec couvercle
- À chaque collecte, vous pouvez mettre vos ordures encombrantes

Mercredi : Recyclage – bac bleu

- À cause de la collecte automatisée, seuls les résidus placés à l'intérieur du bac bleu seront ramassés.

Pour embellir notre communauté

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Pour nous aider à embellir notre ville, les citoyens sont invités à fleurir leur devanture de maison/balcon dans le cadre du concours Sainte-Anne en fleurs. Aucune inscription n'est requise, des juges sillonneront toutes les rues de la Ville afin de décerner des prix aux citoyens méritants lors d'une cérémonie le 25 septembre prochain.

En savoir plus

Abris d'auto temporaires

Veuillez noter que les abris d'auto temporaires sont autorisés jusqu'au 15 avril inclusivement.

Pour obtenir une prolongation, veuillez communiquer avec André Giroux du service de l'Urbanisme au 514 457-1400.

Congés de Pâques

Prenez note que le vendredi 14 avril et le lundi 17 avril, les bureaux administratifs de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue seront fermés pour Pâques. La bibliothèque, quant à elle, sera fermée le vendredi 14 avril, le dimanche 16 avril et le lundi 17 avril.

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca

ENVOYER À UN AMI SITE WEB

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com